

# Chamonix S'engage !

---

**Mairie de Chamonix Mont-Blanc  
A l'att. de Monsieur le Maire**

**38, Place de L'Église  
74400 Chamonix Mont-Blanc**

Nos réf : FXL

Concerne : Contrat stationnement - La poste

Chamonix-Mont-Blanc, le 17 novembre 2025

Monsieur le Maire,

Nous avons été saisis par plusieurs employés de La Poste de Chamonix au sujet des difficultés rencontrées dans l'application du contrat de mise à disposition payante de places de stationnement au parking d'Entrèves. Les nouvelles directives récemment imposées par les responsables concernés conduisent non seulement à une dégradation manifeste de leurs conditions de travail, mais également à une surcharge regrettable de la Place Balmat.

Nous avons pris connaissance de la copie du contrat en vigueur, ainsi que des usages appliqués de longue date. Jusqu'à présent, le fonctionnement permettait à chaque agent d'utiliser, de manière continue, la place correspondant à l'emplacement laissé libre par son véhicule de service lors de sa prise de poste. Cette organisation, conforme à l'économie générale du contrat, répondait pleinement aux besoins de mobilité des agents et garantissait une gestion fluide des capacités de stationnement.

Or, une directive récente tend à interdire cette utilisation continue, pourtant expressément couverte par la convention. Cette évolution unilatérale ne semble ni compatible avec les stipulations contractuelles, ni justifiée au regard du loyer annuel de 9 350 € facturé pour ce service. Elle ne prend pas davantage en considération la qualité de l'établissement public partie prenante, l'importance du service public postal pour les habitants de Chamonix-Mont-Blanc, ni enfin l'attachement des Chamoniards aux agents qui assurent quotidiennement cette mission essentielle.

Dans ce contexte, nous vous invitons à solliciter les services gestionnaires afin d'examiner les circonstances de cette décision et d'engager les démarches nécessaires pour rétablir le mode de fonctionnement historique, qui répondait de manière équilibrée aux impératifs contractuels comme aux exigences du service public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

  
François-Xavier LAFFIN  
Élu à la commune de Chamonix-Mont-Blanc